

Mémoire du Royalisme 6/8

Noblesse et catholicisme social

En 1883, le chef de la Maison de France, Philippe VII, avait hérité non seulement des droits dynastiques du Comte de Chambord, mais également d'un capital différent de la tradition bourgeoise de l'orléanisme. Celui du catholicisme social (1), né de l'opposition de la noblesse à la religion du Progrès prônée par la bourgeoisie.

1814-1848 La charité individuelle

Avant 1789, la noblesse entretenait envers la religion, le scepticisme de l'esprit des Lumières et 55 % des aristocrates avaient été initiés à la Franc-Maçonnerie. Avec la Terreur, ils revinrent à des sentiments religieux ; comme Mathieu de Montmorency-Laval qui, après avoir soutenu les idées libérales à l'Assemblée Constituante, devint promoteur du nouveau religieux et de la charité. Le 1er Empire fut pénible pour les catholiques surveillés par la police et les aristocrates de la *Congrégation* (2) traqués. À l'inverse, la Restauration ramena un catholicisme souvent gallican caractérisé par la rigueur morale, le respect révérenciel du sacrement, la soumission à l'autorité royale et à l'Église, sans attachement excessif au pape. Ce nouveau catholique s'articulait autour des *Chevaliers de la Foi* (3), des congrégations mariales, des œuvres des missions, des confréries de Pénitents du sud de la France et des femmes ramenant la dévotion dans les foyers. La noblesse relevait les chapelles et retrouvait la protection du faible par son action charitable dans les régions au catholicisme fort et celles où le protestantisme le combattait.

C'est à l'issue de ce retour à la religion et à la piété que le progrès prit son essor. Si, en 1826, on inaugura la Bourse et la première ligne de chemin de fer, si, en 1828, était produite la première coulée de fonte, les ouvriers des filatures détruisaient les machines qui réduisaient leurs salaires. Effectivement, si le culte de la science et de la technique postulait que le Progrès était porteur d'amélioration, en réalité il reposait sur l'exploitation des plus faibles, c'est pourquoi un Préfet du Nord, recomman-

dait déjà aux ministres de Charles X de décongestionner les centres urbains par de vastes colonies agricoles. C'était le vicomte Alban de Villeneuve-Bargemont, le premier doctrinaire du catholicisme social. Cependant la multiplication des gestes de Charles X en faveur de l'Église affermit l'anticléricalisme de la bourgeoisie voltairienne, qui déboucha sur la révolution des Trois Glorieuses de 1830 et consacra la chute des Bourbons. La Monarchie de Juillet allait favoriser l'essor des dynasties bourgeoises, qui connaîtront leur âge d'or sous le Second Empire et la IIIe République. La grande affaire économique fut celle des chemins de fer qui favorisa la métallurgie, le charbonnage, le bâtiment et les banques. Son libéralisme consolidait les intérêts de la classe moyenne, libres penseurs bourgeois, bénéficiaires des biens nationaux. Effectivement, les théories libérales déclaraient inévitables les conditions de vie infernales des pauvres, car l'État n'avait pas à légiférer dans le domaine social.

Dès 1830, la noblesse légitimiste se replia dans les campagnes. Elle y trouva son rôle social dans l'organisation du mouvement agrarien, par *la Société d'Agriculture* (diffusion d'informations techniques) et *les Comices Agricoles* (encouragement par des concours) mais aussi par des mutuelles de secours (contre la grêle, la gelée et la mortalité du bétail). Réfractaire aux modes bourgeoises, elle construisait un ordre social alternatif, tout en forgeant l'image du hobereau royaliste, catholique et agriculteur.

Contre l'asservissement moderne de l'homme, les nobles assumèrent leur tradition de protection des faibles, relevant d'une foi chrétienne revendiquée. Dès 1834, Villeneuve-Bargemont publiait son *ECONOMIE POLITIQUE CHRETIENNE* où la charité individuelle et une législation sociale rendraient à l'homme sa dignité en intégrant la morale chrétienne au monde du machinisme. Son ouvrage influencera Tocqueville. Le vicomte voyait dans l'industrialisation, une féodalité nouvelle plus dure que l'ancienne, fondée sur l'aristocratie foncière. Il



notait un paradoxe : à cause de leurs bas salaires, les ouvriers ne pouvaient acquérir les nouveaux produits qu'ils contribuaient à mettre sur le marché. L'État devait donc garantir un salaire minimal. Villeneuve-Bargemont sera l'artisan de la première loi sociale, celle de 1841 sur la réduction du travail des enfants et la création des premiers inspecteurs du travail. Par ailleurs dans les quartiers déshérités de Paris, la célèbre sœur Rosalie et ses *Filles de la Charité* donnaient l'exemple par l'accueil et la visite à domicile des pauvres broyés par le Progrès. Ses méthodes inspirèrent les étudiants du cercle d'études de Frédéric Ozanam, proche de la *Congrégation*, dissoute comme pouvoir occulte, mais dont la tradition de services laïcs était désormais ancrée dans la noblesse. Face à la misère du monde industriel, Ozanam fonda en 1833 une conférence de charité. Les conférenciers recevaient un territoire d'une ou plusieurs paroisses, pour visiter les pauvres et distribuer du pain. Grâce à Jean Le Prévost, la conférence devint *la Société de Saint-Vincent-de-Paul*. Au sein de la noblesse, le vicomte Armand de Melun, lui aussi inspiré par sœur Rosalie, menait une exceptionnelle mobilisation de tous côtés. En 1838 il développa la *Colonie agricole de l'Oise*. Ensuite il créa le premier patronage pour apprentis, *la Société des Amis de l'Enfance*. Il lança aussi *la Société Saint François-Xavier* d'évangélisation ouvrière et de secours paroissial (10.000 membres) ; puis *l'Œuvre des Apprentis*. En 1845, conscient de l'ampleur du mouvement de charité mené par la noblesse, il créa *les ANNALES DE LA CHARITE* et un laboratoire d'idées : *la Société d'Économie Charitable*.

1848-1870 Jeunes-Apprentis-Paysans

Malgré des succès évidents, la monarchie-bourgeoise s'essouffla dans la crise économique de 1846. En 1848 la troisième Révolution parisienne donna le pouvoir aux " rouges " guidés par les doctrinaires socialistes (4). La IIe République se voulait sociale, puisque contrairement aux réactionnaires contestant le mythe du Progrès, les socialistes développaient des doctrines pour l'accélérer. À leur côté se trouvaient les premiers démocrates-chrétiens (5), dans la lignée de Félicité de Lamennais qui avait développé un démocratisme au style biblique et prophétique dont les magnifiques images passaient néanmoins au-dessus des têtes courbées par la misère. Il y avait surtout le robespierriste Philippe Buchez, pour qui l'idée de Progrès appartenait au

christianisme. Contrairement à la révolution de 1830, celle de 1848 ne fut pas anticléricale et Ozanam, ayant pressenti l'affrontement des puissances de l'or et du désespoir, fit bon accueil à la République, car la religion devait maintenant aller aux masses. Il milita avec Buchez dans le journal *L'ERE NOUVELLE*. Buchez siégeait au gouvernement avec le socialiste Louis Blanc, mais l'échec *des Ateliers Nationaux* discrédita socialisme et démocratisme-chrétien. Par contre le réactionnaire vicomte de Melun, préférant une démarche concrète aux spéculations nébuleuses, prit le relais de la "charité parlementaire" de Villeneuve-Bargemont. En 1850 il fut à l'origine de la première loi sur les logements insalubres, des Caisses de retraite, des sociétés de secours mutuels, du patronage des jeunes détenus, du délit d'usure ; de bains et lavoirs gratuits, des contrats d'apprentissage et des Caisses d'épargne.

En 1852, Napoléon III succéda à la IIe République, qui établit un pacte entre pouvoir et possédants. Il pratiqua un saint-simonisme de hauts profits et de croissance continue. L'extension du chemin de fer fit naître le marché français unique et permit à l'industrie de supplanter l'agriculture. Privée de tribune parlementaire, la noblesse catholique comprit l'urgence de soigner les effets du Progrès tout en réfléchissant sur les causes du mal. Ce que fera la nouvelle génération, en organisant la charité vers les jeunes, les apprentis et les paysans.

Bientôt les œuvres de Jeunesse ouvrière furent si nombreuses que, d'Angers, l'abbé Augustin Le Boucher organisa des congrès pour servir de trait d'union entre elles. Cependant la grande figure des œuvres de Jeunesse ouvrière fut l'abbé Timon-David, de Marseille. Dès 1846, ce fils d'aristocrate, voyant les ouvriers hors de l'Église, décida de réunir les enfants de la classe ouvrière, sans les couper de leur milieu, pour en faire des convaincus aptes à fonder des familles catholiques. Il créa *l'Œuvre de Jeunesse Ouvrière*. Sa méthode « *ici on joue, ici on prie* » était le mélange de *l'œuvre Allemand* et de l'éducation jésuite, préconisant les vertus à panache et le goût du défi comme levier d'adhésion. Sorte de pré-scoutisme, c'était dans l'auto-organisation et l'émulation de Compagnies très autonomes et rivales, que les jeunes donnaient toute leur mesure.

La lutte contre les « enfants-machines », la protection des Apprentis, fut portée très haut par Maurice Maignen, grâce à la communauté des *Frères de Saint-Vincent-de-Paul* (congrégation issue de la *Société de Saint-Vincent-de-Paul*) créée en 1845 par Le



Prévoist pour distribuer vivres et vêtements dans les ateliers et placer les jeunes en apprentissage. Maignen animera le Patronage des Apprentis, basé sur les visites d'atelier pour protéger les jeunes de l'exploitation des patrons et les aider à se perfectionner dans leur métier. Il étendra son action aux jeunes ouvriers avec l'*Association des Jeunes Ouvriers* qui se transformera en 1865 en *Cercles Catholique d'Ouvriers*, basé sur la participation des ouvriers à la direction du Cercle. Différence essentielle d'avec les patronages. Ce cercle était financé par le Jockey Club.

Vu la grande division de la propriété foncière et donc l'importance des petites exploitations, la noblesse œuvrait pour les paysans par l'exemple ; développant drainage, défrichement, remembrement, mécanisation, sélection des espèces animales. Elle soutenait le métayage qui évitait la prolétarisation. Un précurseur fut le vicomte de Saint-Trivier, qui dès 1850 améliora l'habitat rural en inventant les "vigneronnages-modèles" du beaujolais. En 1857, la comtesse Auguste de La Rochejaquelein lançait l'*Œuvre des Campagnes* (6) qui encourageait les nobles à quitter Paris et retourner dans leurs châteaux pour restaurer le catholicisme et les solidarités paysannes, car depuis 1789 ces dernières cédaient le pas à l'individualisme. Citons enfin le prophétique comte d'Esterno et sa brochure : *DE LA CRISE AGRICOLE ET DE SON REMEDE LE CREDIT AGRICOLE* (1866).

1871-1883 : L'Ordre social chrétien

En 1871, après le double traumatisme de la défaite devant les Prussiens et de la dramatique guerre civile fomentée par les *blanquistes*, le catholicisme fusionna sa préoccupation sociale avec un projet de restauration monarchique. Le Père Timon-David élaborait son *MÉMOIRE QUI A ÉTÉ PRÉSENTE AU ROI* et Mgr de Ségur préparait sa brochure *VIVE LE ROI*. Cependant les royalistes, pourtant majoritaires à l'Assemblée nationale, ne purent s'entendre pour restaurer la monarchie chrétienne. Ce fut l'incompréhensible échec de 1873, dit "affaire du drapeau blanc". Ils s'accordèrent néanmoins pour sérieusement améliorer la législation sociale. Cette génération des "sociaux-féodaux"⁽⁷⁾ mena une politique sociale novatrice et audacieuse, appuyée sur la nostalgie des communautés harmonieuses opposée à l'arrogance du profit. N'étant élus d'aucune circonscription ouvrière, ces *sociaux-féodaux*, n'agissaient

pas par démagogie électorale mais par générosité. C'est l'arrivée au pouvoir, en 1876 des républicains, unis par la haine du catholicisme, qui mettra fin pendant quinze ans au vote social (sauf l'unique loi de 1884 sur les syndicats).

De leur côté, depuis 1870, les œuvres s'étaient groupées autour de Mgr de Ségur pour former l'*Union des Associations Catholiques*, avec la REVUE DES ASSOCIATIONS CATHOLIQUES OUVRIÈRES. La grande nouveauté vint du comte Albert de Mun et du marquis de La Tour du Pin démultipliant le *Cercle Ouvrier* de Maurice Maignen, véritable modèle pour reconstruire la société chrétienne. Ce fut l'*Œuvre des Cercles Catholiques d'Ouvriers* (8), au service de la classe ouvrière et du progrès de sa condition matérielle. Pour Maignen, il fallait s'attaquer aux causes et refuser le postulat libéral d'une poursuite de l'intérêt individuel aboutissant à l'intérêt général. Il fallait réorganiser le travail par deux principes : l'association des ouvriers et des patrons du même métier ainsi que la propriété du métier acquise par l'apprentissage et non par le pouvoir de l'argent. Il était donc nécessaire de recréer des corporations. Le rôle de l'*Œuvre des Cercles Catholiques ouvriers* sera de propager l'idée de Corporation et de l'appliquer avec efficacité. Les cercles connurent un succès considérable. Ils inquiétèrent Gambetta, qui en 1878 considérait l'œuvre comme une contre franc-maçonnerie. En 1884 l'œuvre regroupait 400 cercles et plus de 50.000 ouvriers, chiffre énorme si on le rapproche des 2.000 adhérents du *Parti Ouvrier Français* de Jules Guesde.

N'oublions pas l'action sociale patronale des industriels de la noblesse basée sur la charité individuelle. Cette charité n'était pas la simple bienfaisance liée à la fortune mais la certitude que la supériorité enracinée dans la tradition imposait l'obligation du service envers les humbles. Quelle forme prenait cette charité ? Par exemple les forges du comte Denys Benoist d'Azy possédaient en 1880, une école gratuite, une infirmerie, une pharmacie, un économat, une société de secours qui versait des retraites sans retenue sur salaires. Pour les Pavin de Lafarge, producteurs de chaux, dès la Monarchie de Juillet, elle prenait plusieurs formes : une caisse de secours qui permettait des indemnités journalières aux malades, la gratuité des visites médicales, des médicaments, l'hôpital, une assurance en cas de décès ou d'invalidité, une épicerie et une boulangerie vendant en dessous du prix courant,



une cité ouvrière, une cantine, des dortoirs pour célibataires, une école pour filles confiées aux sœurs trinitaires, une de garçon confiée aux maristes et enfin des cours de formation aux fonctions de contremaître. Édouard Pavin de Lafarge, représentant du comte de Chambord pour l'Ardèche, symbolisait le paternalisme théocratique, où l'action sociale relevait du don et non de l'échange et s'opposait au syndicalisme en vertu du rôle de chef et de protecteur donné au patron.

Depuis l'échec de restauration de 1873, la stratégie de l'*Œuvre des Cercles Catholiques Ouvriers* était l'objet d'un débat. D'un côté de Mun plaçait maintenant la restauration comme la conséquence politique d'une société chrétienne retissée par l'action charitable de l'*OCCO*. À l'inverse La Tour du Pin considérait la restauration comme le préalable d'où découleraient les principes chrétiens de charité et de justice. Une sorte de "politique d'abord" qui finit par l'emporter puisqu'en 1881, de Mun acceptait du comte de Chambord la mission d'organiser un large mouvement de propagande royaliste par banquets, réunions et diffusion de brochures.

1883-1885

Philippe VII et le syndicalisme

À la mort d'Henri V, en 1883, La Tour du Pin et Albert de Mun reconnurent immédiatement le comte de Paris, malgré les manœuvres des "blancs d'Espagne". Puis La Tour du Pin se rendit à Eu pour expliquer au Prince que l'alliance de l'ancienne maison d'Orléans avec le capitalisme, l'avait rendue antipathique aux ouvriers. C'était donc par un programme anticapitaliste que Philippe VII les rallierait. En fait le sort du prolétariat préoccupait Philippe VII. Dès 1869 il s'était déclaré favorable aux associations ouvrières, au principe de salaire convenable, à l'instruction des ouvriers, aux conseils d'arbitrage patrons-ouvriers et aux coopératives. Par ailleurs l'historien François de Villeneuve a expliqué qu'« en 1873, témoignant sur la situation des ouvriers en Angleterre devant la commission parlementaire qui enquêtait sur les conditions de travail en France, le comte de Paris s'était déclaré favorable à une intervention de l'État en matière sociale... Mais pour le comte de Paris, comme pour les catholiques libéraux, il était nécessaire que cette intervention soit limitée afin de ne pas gêner le bon fonctionnement de l'économie de marché. Le comte de Falloux, et après lui le comte d'Hausson-

ville, se plaisait à faire remarquer que le sort matériel de l'ouvrier était toujours meilleur dans une entreprise prospère que dans une entreprise en déclin. S'il était donc du devoir de l'état de légiférer en matière d'hygiène et de sécurité dans les lieux de travail, d'intervenir dans l'intérêt de la morale et d'édicter des lois pour protéger les plus faibles, c'est-à-dire les femmes et les enfants, là devaient s'arrêter ses initiatives ». La Tour du Pin affirma publiquement que le Prince assumait les positions sociales du légitimisme. Philippe VII l'en remercia. Cet accord était très important car depuis 1882, dans la revue d'idées l'ASSOCIATION CATHOLIQUE (9), à la notion de charité individuelle La Tour du Pin avait substitué celle de « bonne justice » et d'intervention de l'État. La Tour du Pin s'opposait au clergé libéral de Paris, à Mgr d'Hulst, aux jésuites, aux catholiques de l'école de Louvain, dite "libérale orthodoxe", tandis que de Mun se faisait traiter de *socialiste en sou-tane*.

Au parlement, de Mun reprit le combat parlementaire des sociaux féodaux. Orateur écouté, Albert de Mun allait impulser les lois favorables aux ouvriers, notamment sur les syndicats professionnels, les accidents et la durée du travail, la conciliation et l'arbitrage ainsi que le travail des femmes. Dès 1883, il défendait les syndicats mixtes lors de la loi Waldeck-Rousseau (1884) qui, au lieu de se soucier du repos de l'ouvrier, de sa santé et de sa vieillesse, ne faisait que lui rendre une parcelle du droit d'association que 1789 lui avait ravi. Il ne parvint malheureusement pas à imposer le principe des syndicats mixtes patrons-ouvriers, considérés comme un jalon vers la solution corporative. Cette loi donna une arme aux nobles qui développaient l'*agrarisme* au travers la création de coopératives, de mutuelles et de syndicats agricoles dont ils furent les tout premiers fondateurs (10). Sous l'influence de La Tour du Pin, leur principal représentant, Hyacinthe de Gailhard-Bancel, avait tenté de fonder un *Cercle rural* en 1882 mais s'était vu refuser l'autorisation par les pouvoirs publics. Il put maintenant créer un syndicat qui permit : un prix des engrais divisé par quatre, une distribution gratuite des cépages américains après la crise du phylloxéra et des charrues spéciales en location à très bas prix... Dès 1885 le mouvement de syndicalisation fut vivement encouragé par la *Société des Agriculteurs de France* dirigée par le marquis de Dampierre. Les royalistes créèrent l'*Union centrale des syndicats agricoles de France* qui s'opposait aux lumières de la ville et à



l'exploitation ouvrière en insistant sur le particularisme du monde rural : travail de la terre, contact de la nature, rythme du soleil et des saisons différent de celui de la ville rythmé par l'horloge des usines.

Contrairement à l'image falsifiée par "l'historiquement correct", le catholicisme social était concret, novateur et puissant. Très diversifié, il trouverait une unité d'action derrière Philippe VII, lui constituant l'assise populaire qui avait toujours fait défaut à la Maison d'Orléans.

Philippe Lallement

(Prochain article : Les royalistes et les colonies)

- (1) Catholiques sociaux : vicomte Alban de Villeneuve-Bargemont (1784-1864) : ÉCONOMIE POLITIQUE CHRÉTIENNE (1834), sœur Rosalie Rendu (1786-1866) béatifiée en 2004, vicomte Armand de Melun (1807-1877), Maurice Maignen (1822-1890), père Joseph-Marie Timon-David (1823-1891), marquis René de La Tour du Pin (1834-1924), comte Albert de Mun (1841-1914).
- (2) Congrégation de la Sainte Vierge : (1801-1830), fondée par l'abbé Jean-Baptiste Delpuits (1734-1811), dissoute (1809) par Napoléon, reconstituée en 1814, elle fonda des bonnes œuvres et groupa des personnalités ultra-royalistes.
- (3) Chevaliers de la Foi : Sté secrète crée (1810) par Ferdinand de Bertier (†1864) et Mathieu de Montmorency-Laval (1767-1826). Elle s'assignait une double tâche : la conspiration royaliste et l'organisation d'un réseau d'actions charitables.
- (4) *Socialistes français* : comte de Saint-Simon (1760-1825), Charles Fourier (1772-1837), Pierre Leroux (1797-1871), Constantin Pecqueur (1801-1887), Alphonse de Toussenel (1803-1885), Auguste Blanqui (1805-1881), Pierre-Joseph Proudhon (1809-1865), Louis Blanc (1811-1882).
- (5) Catholicisme démocrate : Félicité de Lamennais (1782-1854), Philippe Buchez (1796-1866), Lacordaire (1802-1861), Frédéric Ozanam (1813-1853) béatifié en 1997.
- (6) *Œuvre des Campagnes* : fondée (1857) par le père Jean-Marie Vandel (1808-1877), la comtesse Auguste de La Rochejaquelein (1798-1883), le vicomte Armand de Melun, Adolphe Baudon (1819-1888) et le comte Alain de Kergorlay (1809-1860).
- (7) *Sociaux féodaux* : Émile Keller, Jean-Baptiste de La Basse-lière, vicomte Louis de Bézizat, baron Chaurand, Charles-Louis Gombier, Lucien Brun, Charles Chesnelong, Auguste-Ernest d'Aboville, Paul Gillon, Gabriel de Saint-Victor, comte de Boisboissel, marquis de Juigné, Comte de Juigné, marquis de La Rochejacquelein, Hippolyte de Lorgeril, Auguste de Lestourgie, Ambroise Joubert, Armand Fresneau, Florentin Malartre et le comte Denys Benoist d'Azy. N'oublions pas les deux orléanistes : le duc d'Audiffret-Pasquier et Eugène Talon.
- (8) *Œuvre des Cercles Catholiques d'Ouvriers* : fondée (1871) par Albert de Mun, Maurice Maignen, La Tour du Pin, Robert de Mun, Émile Keller, Armand Ravalet, Léon. Gautier, Paul. Vrignault, Léonce de Guiraud. En 1900 : 418 cercles (60.000 membres), 136 syndicats agricoles (42.500 membres) et 77 syndicats de mères de famille.
- (9) ASSOCIATION CATHOLIQUE (1876-1891) revue des Études de l'OCCO. Dirigée par le comte de Ségur Lamoignon avec le Comte Félix de Roquefeuil, les RR. PP. Alet et de Pascal (1840-1917), le comte de Breda, MM. Delalande, Milcent et Nogues.
- (10) *Syndicats agricoles* : Les premiers sont fondés (1884) par trois catholiques royalistes : MM Louis Milcent, de Fontgalland (1850-1923) et de Gaillard-Bancel (1849-1936)

ANNEXE

Dans son gros succès de librairie **HISTORIQUEMENT CORRECT**, paru aux éditions Perrin (458 pages), Jean Sévillia, que nous remercions chaleureusement de sa gentillesse, accorde un chapitre complet, "Catholiques et ouvriers", à l'analyse des manipulations réalisées à l'encontre du catholicisme social. Jean Sévillia est l'auteur de deux autres livres qui ont également connu une grande diffusion : *Zita, impératrice courage* (Perrin, 1997) et *Le terrorisme intellectuel* (Perrin, 2000). À l'heure du débat sur la laïcité et du progrès de l'islamisme en France, il vient de préfacier *La République des lâches* de Rachid Kaci, Editions des Syrtes.

La révolte des canuts, une légende à revoir

« Nous tisserons le linceul du vieux monde, car on entend déjà la révolte qui gronde... » Le soulèvement évoqué par le célèbre Chant des Canuts, c'est celui des ouvriers lyonnais, en 1831. Dans les kermesses révolutionnaires, naguère, les militants reprenaient ce refrain en chœur. À leurs yeux, la geste des canuts représentait une des premières luttes populaires, prélude à tous les combats de classe que le prolétariat allait mener contre le capitalisme. Un prolétariat évidemment socialiste, affrontant une bourgeoisie évidemment conservatrice.

Mais *le Chant des Canuts* ne date pas de 1831 : ses paroles ont été écrites en 1899 par Aristide Bruant, chansonnier montmartrois qui mettait en musique l'anarchisme de la Belle Époque. Et le climat qu'il suggère (l'insurrection contre les "grands de l'Église" et les "grands de la terre") n'a que peu à voir avec la véritable histoire des canuts.

Au début du XIX^{ème} siècle, à Lyon, le tissage de la soie constitue l'unique activité industrielle. Il existe trente mille métiers à tisser Jacquard, répartis à travers huit mille ateliers. Ceux-ci exécutent les commandes qui leur sont passées par les fabricants et les soyeux, un milieu de cinq cents familles bourgeoises. Sous le règne de Louis-Philippe, en 1831, les chefs d'atelier réclament, pour leur travail, la garantie d'un tarif minimal. Au terme d'une négociation menée sous l'égide du préfet du Rhône, les délégués des tisserands se mettent d'accord avec les soyeux. Un tarif est promulgué. Mais aussitôt signée, la convention est dénoncée. Alors les ouvriers tisserands – on les appelle les canuts – se révoltent. Un temps victorieux, ils sont écrasés par la force armée de la monarchie bourgeoise.

Cela, c'est la version officielle, celle que l'on trouve dans à peu près tous les manuels. Dans cette perspective, l'insurrection lyonnaise de 1831 prolonge le soulèvement parisien de 1830. Un dictionnaire d'histoire de France l'explique ainsi : "Républicains avancés" et premiers socialistes voient dans la révolte des canuts l'irruption de la question sociale. Lyon fait alors figure de "ville sainte du

socialisme" d'où doit partir la future révolution du prolétariat". L'article mentionne à peine les autres grilles de lecture de l'événement, qui l'éclairent sous son vrai jour. Chez les tisserands, les chefs d'ateliers ne sont pas des prolétaires, mais des maîtres artisans : leurs métiers à tisser leur appartiennent. Leurs ouvriers sont des compagnons. Habitant et travaillant chez leurs patrons, ils en partagent le mode de vie et la condition sociale. Selon Guy Antonetti, les canuts incarnent une « mentalité traditionnelle, hostile au libéralisme économique introduit par la Révolution ». Sous l'Ancien Régime, en 1744 et en 1786, ils avaient déjà organisé des grèves. Ils avaient alors été soutenus par les chanoines de la primatiale Saint Jean, qui les avaient financés, avaient accueilli leurs assemblées et avaient intercédé pour eux auprès des autorités. En 1790 encore, les tisserands avaient fait appel aux chanoines. Ces derniers les avaient incités à tenir une constituante sociale où un salaire minimum avait été établi.

La soie est une marchandise d'exportation. À partir de 1825, la conjoncture internationale amène une baisse de la production. Afin de s'entraider, les canuts fondent des associations de secours comme la *Société du devoir mutuel*, créée en 1828 par Pierre Charnier. En octobre 1831, quand le tarif minimal est adopté grâce à la médiation du préfet, c'est le refus de certains fabricants de l'appliquer, au nom du libéralisme, qui provoque le soulèvement des quartiers ouvriers. Guy Antonetti note cependant ceci :

"Maîtres de la ville, les ouvriers se gardent de tout pillage et refusent de suivre les meneurs républicains qui tentent de récupérer le mouvement à des fins politiques." Des affrontements ont lieu avec les forces de l'ordre locales, laissant des victimes, parce que l'opposition révolutionnaire a utilisé comme un tremplin le mécontentement des tisserands. Mais les canuts défendent des revendications purement professionnelles. À leur tête se tient Pierre Charnier. Or ce dernier n'a rien d'un "républicain avancé" : royaliste, ce pieux catholique est légitimiste depuis l'instauration de la monarchie de Juillet. Le 3 décembre 1831, l'armée du maréchal Soult, envoyée par Louis-Philippe, avec la consigne de rétablir l'ordre, mais de ne faire "aucune exécution", entre dans Lyon sans effusion de sang. Le tarif restera annulé et le préfet sera révoqué : le Premier ministre, Casimir Périer, est un libéral aux yeux de qui les lois du marché sont souveraines.

Ce qui ressort de ces éléments d'analyse, c'est que les canuts ne représentent nullement un prolétariat pré-socialiste. D'une certaine manière, ils forment même une société d'Ancien Régime qui a survécu à la Révolution. Le conflit de 1831 ne peut donc être interprété en termes de lutte des classes : il résulte de l'antinomie opposant les adeptes du libéralisme absolu et les tenants d'une réglementation économique sociale et professionnelle. Or ce clivage ne correspond pas à l'axe qui sépare la gauche de la droite.

Jean Sevillia